



VOS
AVIS
PUBLICS

maintenant
disponibles
en un seul clic! [amos.quebec.ca/avis-publics](https://www.amos.quebec.ca/avis-publics)

NOUVELLES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS À PARTIR DU 10 MAI 2023

Depuis l'adoption de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, les municipalités peuvent maintenant publier leurs avis publics seulement sur leur site Internet, à condition d'en prévoir les modalités par voie de règlement.

À cet effet, à compter du 10 mai 2023, la Ville d'Amos publiera les avis publics uniquement sur son site Internet (www.amos.quebec.ca) ainsi que sur le babillard prévu à cette fin situé dans l'entrée de l'hôtel de ville (182, 1^{re} Rue Est).

Par ailleurs, la Ville se réserve la possibilité, à sa discrétion, de publier également dans tout autre média (papier ou numérique), tout avis dont il estime la publication requise, en plus de la publication sur le site Internet de la Ville d'Amos.

Le site Internet de la Ville constitue un outil centralisé permettant aux résident(e)s à la fois de consulter l'historique des avis publics en plus d'avoir accès aux dernières nouvelles et aux décisions du conseil municipal.

Pour plus d'information concernant les avis publics, les citoyen(ne)s sont invité(e)s à communiquer avec le Service du greffe : 819 732-3254, poste 204 | greffe@amos.quebec.ca

DONNÉ À AMOS, CE 10 MAI 2023.

La greffière,
Claudyne Maurice, avocate

>1215531

**JOINS-TOI
À NOUS!
MÉDIALO**



SAYONA

13 août 2023

AVIS PUBLIC

Projet Authier – La Motte, Québec

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Pour participer activement à la transition énergétique, Sayona dispose d'un large portefeuille de projets déployés sur les trois premiers maillons de la chaîne de valeur des métaux critiques et stratégiques. Sayona s'engage à ce que ses projets d'exploration et de transformation du lithium soient des sources de fierté pour ses communautés d'accueil et à travers tout le Québec, où elle opère. C'est dans une démarche de développement durable, de respect des communautés et de l'environnement qu'ensemble, grâce à l'électrification des transports, nous lutterons contre les changements climatiques. Le projet Authier vise l'exploitation d'un gisement de spodumène dans la municipalité de La Motte, en Abitibi-Témiscamingue, à approximativement 45 km au nord-ouest de la ville de Val-d'Or.

D'une période d'exploitation estimée de 22 ans, le projet Authier prévoit générer de 31 à 125 emplois. Les infrastructures du projet Authier comprendront une fosse à ciel ouvert et des routes de services et de transport, une aire d'accumulation des stériles et de mort-terrain, une aire d'entreposage temporaire du minerai, un atelier mécanique, une aire de ravitaillement comprenant un réservoir d'essence et deux réservoirs de diesel, un entrepôt d'explosifs, un complexe administratif et une aire de repos, des installations de distribution électrique, deux bassins de gestion des eaux et une usine de traitement des eaux. Le minerai extrait sera transporté aux installations de traitement de Lithium Amérique du Nord situé à La Corne via un fournisseur de transport spécialisé grâce à des camions semi-remorques de 38 tonnes.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par Sayona au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, au lien suivant : Avis de projet et directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet ou à l'adresse : https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-024

Toute personne ou tout groupe peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 13 octobre 2023, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Web ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au lien suivant : Évaluation environnementale ou à l'adresse Web suivante : environnement.gouv.qc.ca/evaluations/inter.htm

Le 13 septembre 2023 : Cet avis est publié par Sayona conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Montréal
1100, boul. René-Levesque Ouest
Bureau 1230, Montréal, H3B 4N4

LAN
500, route du Lithium
La Corne, J0Y 1R0

La Motte
169, chemin du Quai
La Motte, J0Y 1T0

Chibougamau
462, 3^e rue
Chibougamau, G8P 1N7

819 734-5000 | info@sayona.ca | www.sayona.ca